

Le 13 janvier 2025

Le très honorable Justin P.J. Trudeau , C.P., député
Premier Ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2

Objet : Les PME canadiennes ont besoin que les gouvernements fassent front commun face aux menaces tarifaires des États-Unis

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est un organisme sans but lucratif non partisan qui représente les intérêts de 100 000 petites et moyennes entreprises (PME) partout au Canada, comme vous allez rencontrer le Conseil de la fédération cette semaine, nous voulons vous faire part des préoccupations croissantes des PME concernant les répercussions de l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis sur leurs activités et sur l'économie canadienne en général.

L'indice de confiance des PME canadiennes

La possibilité que le président élu mette à exécution ses menaces tarifaires, combinée à l'absence d'une réponse unifiée du Canada, n'a rien de rassurant. Un tarif additionnel de 25 % sur les exportations canadiennes serait désastreux pour l'économie du pays. En décembre, l'indice du Baromètre des affaires^{MD} de la FCEI, qui mesure les attentes des PME quant à leur performance des 12 prochains mois, a chuté de 3 points pour s'établir à 56,4. La menace de tarifs douaniers imposés par les États-Unis, l'incertitude entourant le congé temporaire de TPS et la grève à Postes Canada ont créé le cocktail parfait pour renverser la tendance à la hausse de l'indice de confiance des derniers mois.

L'importance du commerce avec les États-Unis

À titre de principal partenaire commercial du Canada, les États-Unis reçoivent environ 77,2 % de ses exportations et sont à l'origine de 58,8 % de ses importations¹. Parmi nos membres, près de la moitié

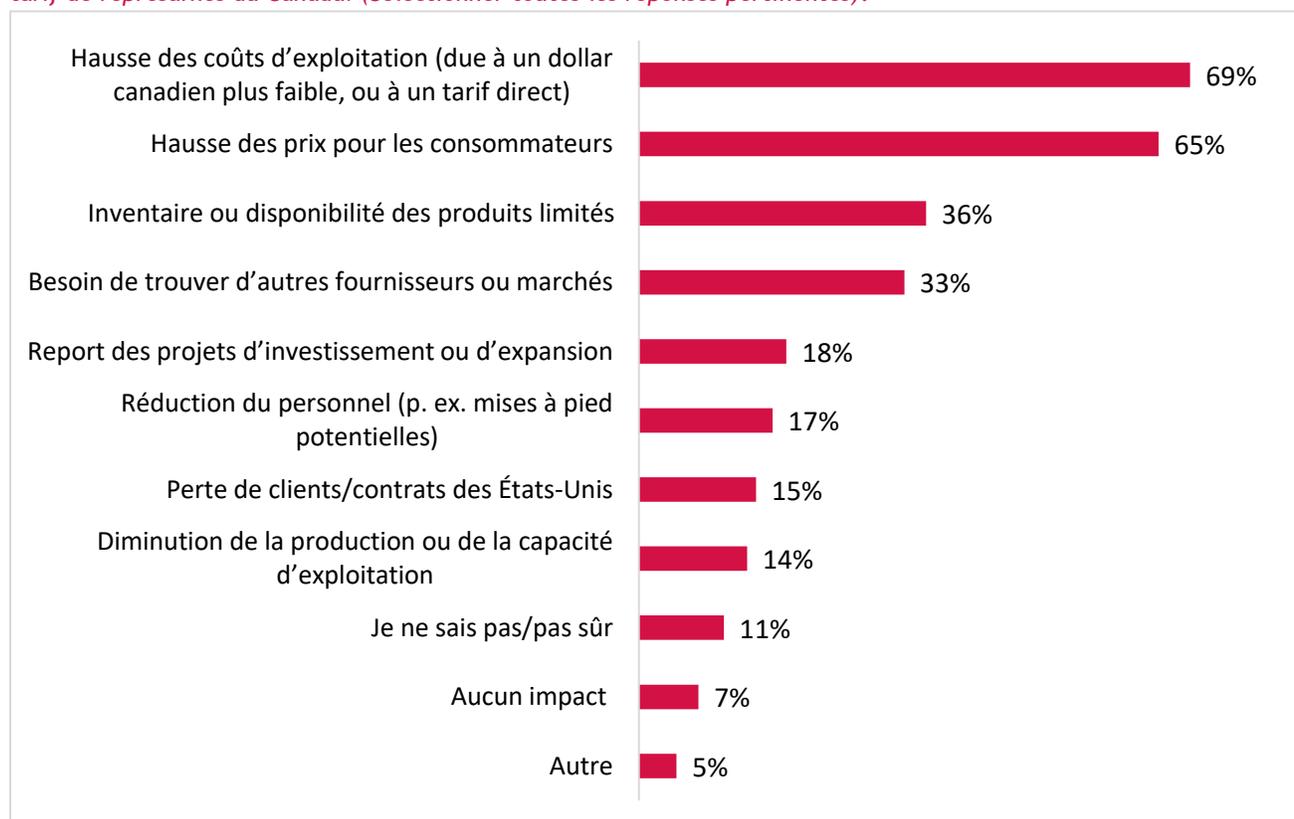
¹ Statistique Canada, Feuillet d'information par pays sur le commerce et les investissements internationaux du Canada, août 2024.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020001-fra.htm>

(47 %) des PME canadiennes importent des États-Unis et 16 % y exportent². Il est important de noter que cette donnée ne tient pas compte des nombreuses entreprises qui ne transigent pas directement avec les États-Unis, mais qui dépendent de fournisseurs qui le font, et qui sont tout aussi préoccupées par toute perturbation des échanges entre le Canada et les États-Unis. La survie de nombreuses PME des deux pays dépend du maintien de cette relation commerciale bilatérale.

Dans un sondage récent, 82 % des propriétaires de PME du pays ont indiqué qu'ils s'attendent à subir les contrecoups des tarifs douaniers américains et de potentielles représailles du Canada. Plus de deux tiers des répondants (69 %) ont indiqué que ces tarifs douaniers entraîneraient une hausse de leurs coûts d'exploitation, 65 % d'entre eux déclarant qu'ils devraient augmenter leurs prix en contrepartie. En outre, 36 % d'entre eux s'attendent à être confrontés à un inventaire ou à une disponibilité des produits limités, et 33 % auront besoin de trouver d'autres fournisseurs ou marchés. Près d'une PME sur six (17 %) craint de devoir réduire son personnel [voir la figure 1]. Ces perturbations exacerberaient les problèmes d'abordabilité et nuiraient à la productivité et l'emploi dans l'ensemble du pays³.

Figure 1

Quel serait l'impact sur votre entreprise d'un tarif douanier de 25 % sur les produits canadiens, suivi potentiellement d'un tarif de représailles du Canada? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes).



² FCEI, sondage *Votre voix*, décembre 2024 (du 5 au 29 décembre 2024), n = 1 898.

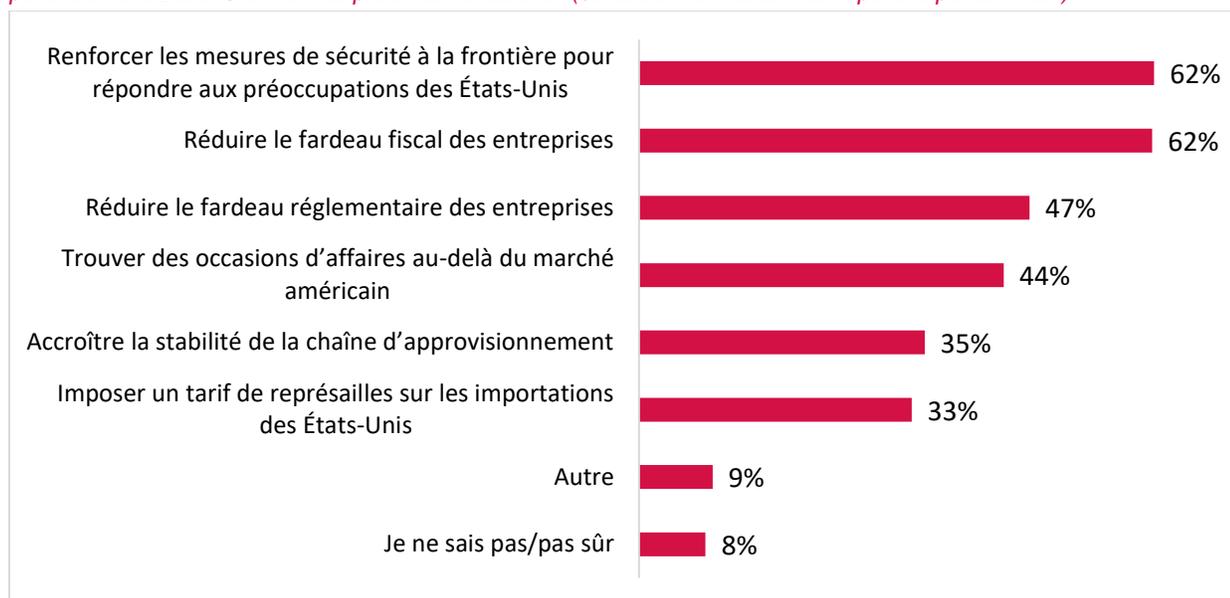
³ Ibid.

Priorités pour les mesures prises par le gouvernement

Lorsqu'interrogés sur les mesures potentielles que le gouvernement devrait privilégier, nos membres ont largement soutenu le renforcement des mesures de sécurité à la frontière (62 %) et la réduction du fardeau fiscal des entreprises (62 %). Parmi les autres mesures populaires, notons la réduction du fardeau réglementaire des entreprises (47 %), la recherche d'occasions d'affaires au-delà du marché américain (44 %) et l'accroissement de la stabilité de la chaîne d'approvisionnement (35 %) [voir la figure 2]⁴.

Figure 2

Quelles mesures devraient prendre les gouvernements de l'ensemble du Canada pour atténuer l'impact d'un tarif potentiel des États-Unis sur les produits canadiens? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)



Les PME ont besoin que nos gouvernements collaborent et présentent un front uni pour garantir la sécurité, la croissance économique et un environnement commercial propice à leur réussite. Nous sommes ravis de vous voir rencontrer le Conseil de la fédération pour préparer la réponse canadienne aux menaces des États-Unis. Cependant, nous vous invitons, vous et vos collègues provinciaux, à envisager des manières d'atténuer les répercussions des actions commerciales américaines, par exemple en revoyant le régime fiscal canadien et les politiques réglementaires de façon à préserver la compétitivité des PME.

Vous pourriez notamment prendre des mesures rapides et audacieuses en éliminant les obstacles au commerce interprovincial, afin de faciliter la circulation des marchandises et la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur du pays. Des études montrent que l'élimination de ces obstacles pourrait représenter pour l'économie canadienne un gain de valeur annuel de 200 milliards de dollars, soit 5 100 \$ par habitant ⁵.

⁴ FCEI, sondage *Votre voix*, décembre 2024 (du 5 au 29 décembre 2024), n = 1 898.

⁵ Trevor Tombe et Ryan Manucha. *Liberalizing internal trade through mutual recognition: A legal and economic analysis*, 20 septembre 2022. Rapport de l'Institut Macdonald-Laurier. https://www.trevortombe.com/publication/mli_trade/. Consulté le 14 juin 2024.

La FCEI recommande que le gouvernement du Canada adopte rapidement un accord de reconnaissance mutuelle englobant toutes les mesures de réglementation fédérales, provinciales et territoriales qui imposent des exigences relativement à la vente ou à l'utilisation de biens et de services. Dans une véritable union économique, les normes appliquées dans une province ou un territoire doivent être reconnues par tous les autres.

Merci de l'attention que vous portez à ce dossier. Au nom de nos membres, nous vous demandons de bien vouloir soulever ces enjeux lors de la réunion du Conseil de la fédération et d'engager un dialogue constructif en la matière avec vos homologues provinciaux et territoriaux. Pour toute question ou pour discuter plus en détail de ces sujets, vous pouvez nous joindre par courriel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre l'expression de notre haute considération.



Dan Kelly
Président et chef de la direction et
Président du conseil d'administration



Corinne Pohlmann
Vice-présidente exécutive, Défense des intérêts

c. c. : L'honorable Dominic LeBlanc, Ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales

L'honorable Anita Anand, Minister des Transports et du Commerce intérieur